

**CANTON DE NEUCHÂTEL** Après le cycle 1, le lien avec les parents sera renforcé en 5e année.

# Cahin-caha, la nouvelle évaluation des élèves est entrée en vigueur

## CONTEXTE

L'année scolaire 2014-2015 a vu l'entrée en vigueur de la nouvelle manière d'évaluer les élèves du cycle 1 (1re à 4e année Harmos). Elle a été accompagnée par l'obligation, pour les enseignants, de rencontrer au moins une fois dans l'année les parents de chacun de leurs élèves. L'occasion de parler des progrès réalisés par l'enfant, cela sur la base de nouveaux documents d'évaluation.

## PASCAL HOFER

Au tour des élèves de 5e année! Et avec eux leurs parents, leurs enseignants... A partir de la prochaine rentrée, au mois d'août, les uns et les autres auront droit aux «nouvelles modalités d'évaluation des apprentissages», selon la dénomination officielle. Les élèves de 6e y auront droit dès 2016, ceux de 7e l'année suivante.

Introduites au cycle 1 – soit de la 1re à la 4e année –, ces nouvelles modalités sont basées sur deux documents, un «recueil de traces» (qui ont pour but de montrer les progrès réalisés par l'élève) et un «document des acquis de connaissances et de compétences». Parmi les buts visés: introduire un système d'évaluation en 1re et 2e années, qui n'en connaissaient pas.

Plus généralement, il s'agit de mettre en évidence non plus l'endroit où se trouve l'élève dans son apprentissage, mais le chemin qu'il a parcouru... ou pas. Autant d'informations données lors d'un entretien avec les parents rendu obligatoire – autre nouveauté –,



L'évaluation des élèves, une tâche au cœur du métier d'enseignant. KEYSTONE

sur la base d'un document tout aussi nouveau. Auparavant, les années pouvaient passer sans que des parents ne voient jamais les enseignants.

### «Des mesures inadéquates»

Bilan de l'opération? Selon les informations recueillies ici et là, il y a eu levée de boucliers, l'automne passé, chez une partie des enseignants concernés (en grande majorité des enseignantes). Il semble que les choses se soient ensuite tassées. Les opposants à ces innovations diront que c'est par résignation. D'autres estimeront qu'après un in-

évitable temps d'adaptation, les nouveautés ont été peu à peu assimilées, voire qu'elles ont porté leurs fruits.

Les opposants se retrouveront dans les propos de Marie Guinand, coprésidente du Syndicat des services publics (SSP), section enseignants, et qui officie en 1re et 2e années. Selon elle, «la seule nouveauté positive est de rendre obligatoire l'entretien avec les parents. En revanche, les autres mesures sont inadéquates, sans compter qu'une fois de plus, tout cela représente beaucoup de travail supplémentaire. Par exemple, trois enseignantes sont tombées en burn-out cette année et ont dit que le nou-

veau système d'évaluation y était pour quelque chose...»

La coprésidente du SSP estime par ailleurs que «ces innovations touchent à des valeurs que nous ne voulons pas voir se dégrader. Notre métier, surtout en tout début de scolarité, ne consiste pas à remplir des fiches. C'est d'abord du vécu, des sensations, du corporel, des relations sociales, autant de notions que l'on ne peut pas réduire à un document écrit. Pourtant, nous connaissons parfaitement nos élèves et nous pouvons en parler aux parents.»

### «C'est clairement un plus pour l'enfant»

Le Syndicat autonome des enseignants neuchâtelois, par la voix de Coralie Neier, en charge de ce dossier, porte un regard très différent: «Le démarrage a effectivement été compliqué, comme toujours quand il y a des nouveautés, et cela d'autant plus que le Conseil d'Etat a décidé d'appliquer cette réforme à l'ensemble du cycle 1, plutôt que année après année. Nous regrettons cette précipitation.»

Mais: «Le bilan est positif. Oui, cela prend du temps, oui, des améliorations doivent encore être apportées, mais c'est clairement un plus pour l'enfant, pour les parents et même pour les enseignants, plus particulièrement en 1re et 2e an-

nées, où l'évaluation n'était pas formalisée. Pour ces deux degrés, c'est aussi valorisant pour l'enseignant, car en montrant les progrès réalisés par l'élève, on peut attester que l'on ne s'est pas limité à jouer en classe ou à faire du bricolage...»

Du côté de l'autorité enfin, en l'occurrence le Service cantonal de l'enseignement obligatoire, Jean-Claude Marguet commence par indiquer que «l'ancien système, ou absence de système, ne pouvait pas perdurer davantage.» Son bilan? «Comme toujours, un tel changement ne va pas de soi, il faut du temps pour l'assimiler. Nous avons d'ailleurs mis à la disposition des enseignants des documents en tous genres pour leur faciliter la tâche.»

Si «des points peuvent sans doute être encore améliorés», le chef de service estime que ce qui a été mis en place «constitue une belle avancée. Ces nouveautés peuvent demander du temps aux enseignants, mais elles permettent aussi d'en gagner dans toute une série de situations.»

Nous avons gardé pour la bonne bouche le point qui semble réunir tous les suffrages: l'entretien obligatoire avec les parents. Il renforce une notion fondamentale: la relation entre l'école et les familles. Le cycle 1, c'est près de 7000 élèves... ◊

## DEUX NIVEAUX

**Le plus gros chambardement, à l'occasion de la prochaine rentrée, au mois d'août, touchera les élèves de 9e année. Il s'agira même d'une révolution, dont nous avons déjà largement parlé: fini les trois sections, place aux classes à deux niveaux – les bons et les moins bons – dans certaines branches. Le compte à rebours pour les élèves actuellement en 8e année, leurs parents et les enseignants concernés a commencé... ◊**

## PLUS À L'ÉCOUTE DE L'ÉLÈVE

«Le nouveau système d'évaluation, plus moderne, permet de mieux tenir compte des besoins de l'élève, d'être plus à son écoute.» Sophie Moulin est membre du comité de la Fédération des associations de parents d'élèves du canton de Neuchâtel. Une fédération qui a soutenu l'introduction au cycle 1 du nouveau système, dont elle tire un bilan globalement positif: «Le premier but d'une évaluation, c'est de voir ce qui a été acquis par l'enfant, ce qui est en train de l'être ou ce qui ne l'est pas.»

Sophie Moulin a eu «des retours plutôt positifs de la part des enseignants et des parents». Mais elle regrette que «dans certains centres scolaires, l'information a été insuffisante ou transmise avec un point de vue négatif aux parents. Certains d'entre eux ont été un peu perdus, surtout ceux qui avaient connu l'ancien système.» Elle tient en outre à rappeler que si les enseignants ont désormais l'obligation de rencontrer au moins une fois les parents en tête à tête, «les parents ont la possibilité, en tout temps, de prendre contact avec l'enseignant.» ◊